

Le Quotidien

Statistique Canada

Le lundi 1^{er} décembre 2014
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

L'homicide au Canada, 2013	2
Les services de police canadiens ont déclaré 505 homicides en 2013, soit 38 de moins que l'année précédente.	
Énergie électrique, septembre 2014	8
Ventes d'électricité dans le secteur résidentiel, troisième trimestre de 2014	10
Enquête nationale auprès des diplômés, 2000, 2005 et 2010	11

Nouveaux produits et études	12
------------------------------------	----



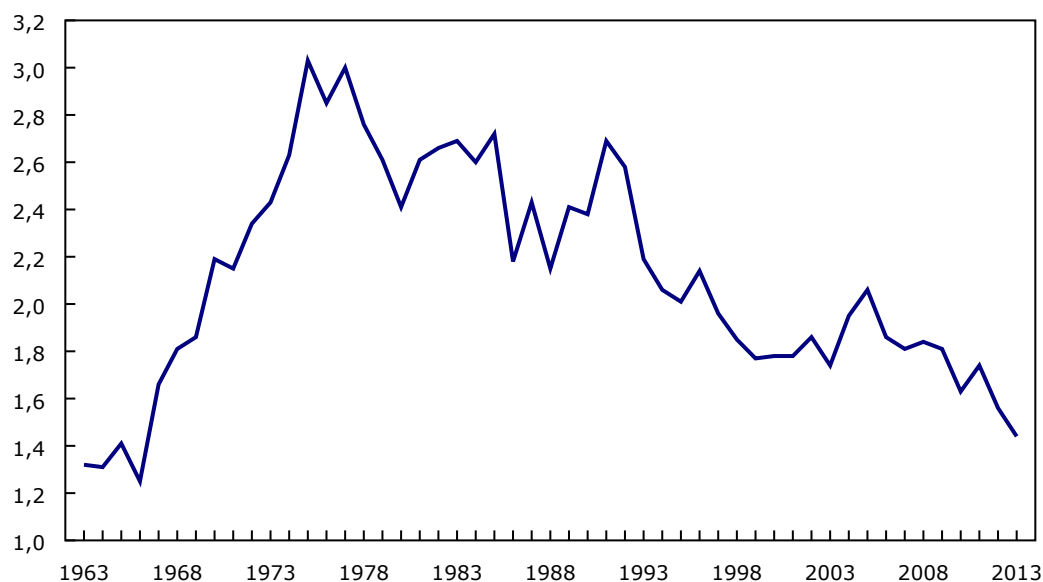
Communiqués

L'homicide au Canada, 2013

Les services de police canadiens ont déclaré 505 homicides en 2013, soit 38 de moins que l'année précédente. Le taux d'homicides a reculé de 8 % par rapport à 2012 pour s'établir à 1,44 victime pour 100 000 habitants, ce qui représente le taux le plus faible depuis 1966.

Graphique 1 Homicides, Canada, 1963 à 2013

taux pour 100 000 habitants



Note(s) : Exclut les 329 victimes tuées dans l'affaire Air India.

Source(s) : Les données sur les homicides depuis 1961 sont offertes dans le tableau CANSIM [253-0001](#).

La diminution globale des homicides était attribuable au Québec, qui a enregistré une baisse de 40 homicides. Le repli observé au Québec suivait deux années où le nombre d'homicides était supérieur à la moyenne. En 2013, 68 homicides sont survenus dans la province, ce qui correspond à un taux de 0,83 pour 100 000 habitants. Il s'agissait du plus bas taux enregistré au Québec depuis le début de la déclaration des données en 1961.

Alors que le Québec a connu une baisse marquée, six provinces ont fait état d'augmentations modérées du nombre d'homicides en 2013. Compte tenu de ces hausses, les taux d'homicides dans presque toutes les provinces et tous les territoires en 2013 sont demeurés en deçà de leurs moyennes décennales. Faisaient exception Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard, où les taux d'homicides de 2013 ont dépassé leur moyenne décennale précédente.

Les taux d'homicides sont demeurés généralement les plus élevés dans l'Ouest et le Nord. Le Manitoba a affiché le plus fort taux d'homicides provincial (3,87 pour 100 000 habitants), suivi de la Saskatchewan (2,71), de l'Alberta (2,04) et de la Colombie-Britannique (1,66). Alors que les taux d'homicides étaient plus élevés au Nunavut (11,24) et dans les Territoires du Nord-Ouest (4,59) que dans n'importe quelle province, il n'y a pas eu d'homicides au Yukon pour la troisième année consécutive.

Parmi les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, Regina a enregistré le taux d'homicides le plus élevé (3,84 pour 100 000 habitants); venaient ensuite Winnipeg (3,24) et Thunder Bay (2,46). Les taux d'homicides étaient inférieurs à la moyenne nationale dans les deux plus grandes RMR canadiennes, à savoir Toronto (1,34) et Montréal (1,08), alors que la troisième RMR en importance, soit Vancouver (1,72), a affiché un taux d'homicides supérieur à la moyenne nationale. Aucun homicide n'a été déclaré à Moncton, à Saguenay, à Sherbrooke, à Peterborough ou à Guelph en 2013.

Les homicides commis à l'aide d'une arme à feu sont en baisse, alors que les homicides perpétrés à l'aide d'une arme pointue augmentent

En 2013, 131 homicides ont été commis à l'aide d'une arme à feu, soit 41 de moins qu'en 2012. De ce fait, le taux d'homicides perpétrés à l'aide d'une arme à feu a atteint son plus bas niveau depuis que des données comparables sont devenues accessibles en 1974. Malgré ce recul, les coups de feu ont été la cause de décès dans environ le quart (27 %) des homicides.

La majorité (68 %) des homicides commis à l'aide d'une arme à feu mettaient en cause une arme de poing, soit une tendance qui se maintient depuis 20 ans. Malgré cette tendance, le taux d'homicides perpétrés à l'aide d'une arme de poing se situait à son niveau le plus bas depuis 1998.

Alors que le nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu a diminué en 2013, le nombre d'homicides perpétrés à l'aide d'une arme pointue a augmenté. On a dénombré 195 homicides commis à l'aide d'une arme pointue, soit 31 de plus qu'en 2012. En 2013, 40 % des homicides survenus au Canada mettaient en cause une arme pointue.

Les homicides attribuables à des gangs diminuent

La police a confirmé ou soupçonnait que des gangs étaient impliqués dans 85 homicides en 2013, comparativement à 96 l'année précédente, ce qui représente le premier repli après trois années où le chiffre est resté inchangé. Le taux d'homicides attribuables à des gangs s'établissait à 0,24 pour 100 000 habitants, soit son plus bas niveau enregistré depuis 2004.

Le taux d'homicides attribuables à des gangs était le plus élevé en Colombie-Britannique et au Manitoba, les deux seules régions où le nombre d'homicides attribuables à des gangs a augmenté par rapport à 2012. Parmi les RMR, Kelowna et Regina ont enregistré les taux les plus élevés d'homicides attribuables à des gangs. Les taux d'homicides attribuables à des gangs tendent à être plus élevés dans les RMR que dans les autres régions, tendance qui s'est poursuivie en 2013.

La plupart des victimes connaissaient l'auteur présumé

Dans près de 9 homicides résolus sur 10 (87 %) en 2013, la victime connaissait son assassin, alors que 13 % des victimes ont été tuées par un étranger. Par conséquent, le taux d'homicides commis par un étranger (0,14 pour 100 000 habitants) était le plus faible enregistré en plus de 40 ans.

Plus précisément, dans le cas des homicides survenus en 2013, l'auteur présumé était généralement une connaissance (45 %), un membre de la famille (33 %) ou une relation criminelle (9 %) de la victime. Alors que le nombre d'homicides commis par un étranger a diminué de 25 % en 2013, le nombre d'homicides perpétrés par une connaissance ou un membre de la famille autre que le conjoint était relativement stable. Le nombre d'homicides commis dans le contexte d'une relation criminelle est passé de 23 à 36, ce qui représente une hausse de 57 %.

Baisse du nombre d'homicides entre partenaires intimes

Le nombre de victimes d'homicide commis par un partenaire intime (conjoint, conjoint de fait, partenaire amoureux ou autre partenaire intime, actuel ou ancien) a régressé en 2013. Il s'est produit 68 homicides entre partenaires intimes en 2013, soit 14 de moins que l'année précédente. La plupart des victimes d'homicide commis par un partenaire intime étaient de sexe féminin (82 %), comme par le passé.

Le taux d'homicides perpétrés par un partenaire intime a nettement diminué au cours des deux dernières décennies, quel que soit le sexe de la victime. Le taux d'homicides entre partenaires intimes sur des victimes de sexe masculin a diminué de 73 % de 1993 à 2013, tandis que le taux correspondant pour les victimes de sexe féminin (-48 %) a baissé de près de la moitié pendant la même période.

La plupart des homicides résolus le sont en l'espace d'une semaine

Depuis 2003, environ les trois quarts (76 %) des homicides survenus ont été résolus par la police. Parmi les homicides résolus, près de 7 sur 10 (69 %) l'ont été dans les 7 jours suivants, tandis que 26 % ont été résolus en l'espace de 8 à 364 jours, et 5 % ont été résolus un an ou plus après être survenus.

Parmi les homicides qui ont été commis et résolus depuis 2003, le laps de temps médian entre le moment où l'homicide est survenu et le moment où l'affaire a été résolue était de 2 jours. Ce laps de temps médian était plus long pour les homicides attribuables à des gangs (6 jours) et les homicides liés au commerce des drogues illicites (7 jours). Lorsqu'il s'agissait d'homicides attribuables à des gangs qui ont été perpétrés à l'aide d'une arme à feu, le laps de temps médian était de 16,5 jours entre le moment où ils sont survenus et le moment où ils ont été résolus par la police.

Note aux lecteurs

Les données figurant dans le présent article sont tirées de l'Enquête sur les homicides de 2013, qui a permis de recueillir les données déclarées par la police sur les caractéristiques de l'ensemble des affaires, des victimes et des auteurs présumés d'homicide au Canada. Dans le cadre de cette enquête, on a commencé à recueillir des renseignements sur l'ensemble des meurtres en 1961, puis on a élargi le champ de l'enquête en 1974 afin d'inclure les affaires d'homicide involontaire et d'infanticide. Les renseignements sur ces affaires ne sont pas disponibles pour les années antérieures à 1974, mais on dispose de chiffres provenant du Programme de déclaration uniforme de la criminalité, lesquels sont pris en compte dans les totaux historiques agrégés.

Certains homicides sont portés à l'attention de la police des mois ou des années après avoir été commis. Ces affaires sont comptabilisées dans l'année au cours de laquelle la police en a eu connaissance. Les comptes totaux des affaires ou des victimes ne font pas l'objet de révisions historiques. Les renseignements détaillés sur les homicides qui ont déjà été déclarés à Statistique Canada sont mis à jour annuellement en fonction des nouveaux renseignements obtenus, tout comme le sont les renseignements sur les auteurs présumés.

Les renseignements sur les auteurs présumés d'homicide sont disponibles seulement pour les affaires résolues (c.-à-d. celles dans lesquelles au moins un auteur présumé a été identifié). En ce qui concerne les affaires comptant plus d'un auteur présumé, seul le lien entre la victime et l'auteur présumé le plus proche est enregistré.

*Les données révisées sur l'identité autochtone des victimes qui ont été déclarées à Statistique Canada par suite du rapport de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), intitulé *Les femmes autochtones disparues et assassinées : Un aperçu opérationnel national*, ne sont pas comprises dans le présent communiqué; elles seront diffusées lors de la publication des données de l'Enquête sur les homicides de 2014.*

Tableau 1
Homicides selon la province ou le territoire, 2012 et 2013

	2012		2013	
	nombre de victimes	taux ¹	nombre de victimes	taux ¹
Canada	543	1,56	505	1,44
Terre-Neuve-et-Labrador	3	0,57	7	1,33
Île-du-Prince-Édouard	0	0,00	1	0,69
Nouvelle-Écosse	17	1,80	13	1,38
Nouveau-Brunswick	6	0,79	7	0,93
Québec	108	1,34	68	0,83
Ontario	162	1,21	166	1,23
Manitoba	52	4,16	49	3,87
Saskatchewan	29	2,67	30	2,71
Alberta	85	2,19	82	2,04
Colombie-Britannique	71	1,56	76	1,66
Yukon	0	0,00	0	0,00
Territoires du Nord-Ouest	5	11,46	2	4,59
Nunavut	5	14,41	4	11,24

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1er juillet fournies par Statistique Canada.

Note(s) : Un faible nombre d'homicides pris en compte dans le total d'une année donnée pourraient en réalité s'être produits au cours d'années précédentes. Les homicides sont comptabilisés en fonction de l'année durant laquelle ils sont déclarés à Statistique Canada.

Source(s) : Tableau CANSIM [253-0001](#).

Tableau 2
Homicides selon la région métropolitaine de recensement, 2012 et 2013

	2012 ^r		2013	
	nombre de victimes	taux ¹	nombre de victimes	taux ¹
Canada	543	1,56	505	1,44
Total pour les régions métropolitaines de recensement	353	1,46	344	1,40
Total pour les régions autres que des régions métropolitaines de recensement	190	1,80	161	1,52
Région métropolitaine de recensement				
Regina	7	3,07	9	3,84
Winnipeg	33	4,17	26	3,24
Thunder Bay ³	7	5,83	3	2,46
Edmonton ⁴	33	2,65	27	2,09
Hamilton	6	0,83	15	2,04
London ⁵	8	1,61	9	1,80
Calgary	19	1,45	24	1,75
Vancouver ³	37	1,54	42	1,72
Abbotsford–Mission	4	2,27	3	1,69
Saskatoon ³	6	2,08	5	1,67
Kelowna	3	1,62	3	1,62
Gatineau ⁶	6	1,88	5	1,55
Kitchener–Cambridge–Waterloo	4	0,76	8	1,50
St. John's	0	0,00	3	1,48
Halifax	12	2,95	6	1,47
Barrie ⁶	2	0,97	3	1,44
Saint John	2	1,36	2	1,37
St.Catharines–Niagara	3	0,68	6	1,35
Toronto	81	1,39	79	1,34
Montréal ^{3, 4}	47	1,19	43	1,08
Oshawa	3	0,76	4	0,97
Ottawa ⁷	7	0,73	9	0,92
Brantford	0	0,00	1	0,70
Trois-Rivières	2	1,30	1	0,65
Kingston ⁴	0	0,00	1	0,61
Grand Sudbury	1	0,61	1	0,61
Windsor	3	0,91	2	0,61
Québec	6	0,77	3	0,38
Victoria	4	1,13	1	0,28
Moncton	0	0,00	0	0,00
Saguenay	4	2,39	0	0,00
Sherbrooke	1	0,52	0	0,00
Peterborough	2	1,65	0	0,00
Guelfph	0	0,00	0	0,00

^r révisé

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants à partir des estimations révisées de la population au 1er juillet fournies par Statistique Canada.
2. Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un grand noyau urbain. Une RMR doit compter au moins 100 000 habitants, dont au moins 50 000 vivent dans le noyau urbain. Pour faire partie de la RMR, les municipalités adjacentes doivent être fortement intégrées à la région urbaine centrale, le degré d'intégration étant mesuré par le débit de la migration quotidienne calculé à partir des données du recensement. Une RMR est normalement desservie par plus d'un service de police.
3. Comprend un homicide commis dans un établissement correctionnel en 2012.
4. Comprend deux homicides commis dans un établissement correctionnel en 2013.
5. Comprend un homicide commis dans un établissement correctionnel en 2013.
6. Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau située au Québec.
7. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau située en Ontario.

Note(s) : Un faible nombre d'homicides pris en compte dans le total d'une année donnée pourraient en réalité s'être produits au cours d'années précédentes. Les homicides sont comptabilisés en fonction de l'année durant laquelle ils sont déclarés à Statistique Canada.

Source(s) : Tableau CANSIM [253-0004](#).

Données offertes dans CANSIM : tableaux [253-0001](#) à [253-0008](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [3315](#).

L'article « L'homicide au Canada, 2013 », qui fait partie de *Juristat* ([85-002-X](#)), est maintenant accessible sur notre site Web. Sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*, choisissez *Publications*, puis *Tous les sujets*, puis *Crime et justice*, puis *Juristat*.

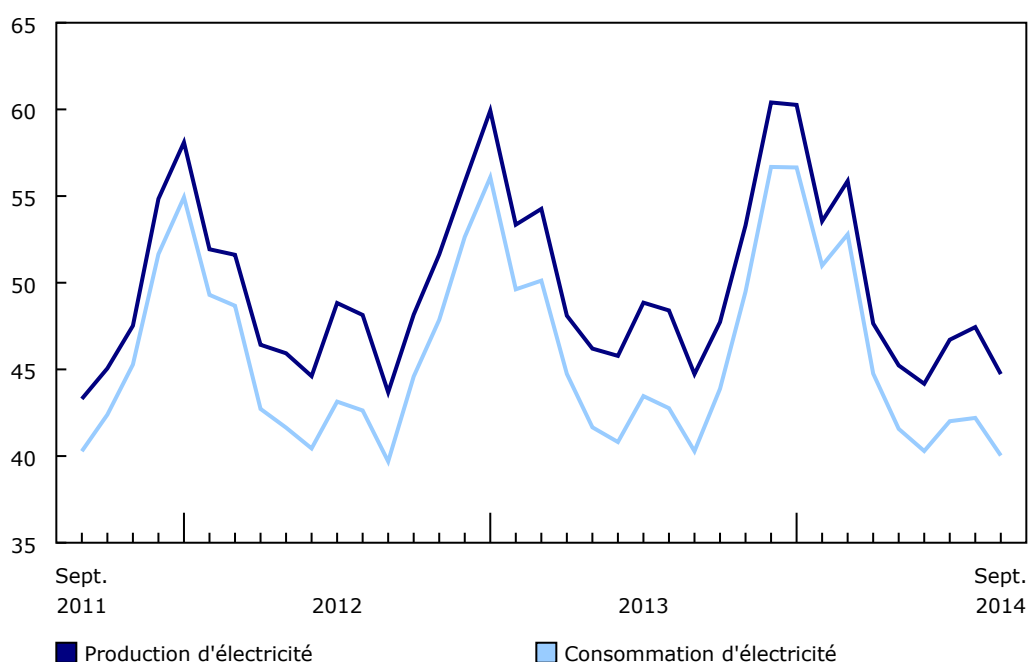
Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Énergie électrique, septembre 2014

En septembre, le Canada a produit 44,7 millions de mégawattheures (MWh) d'électricité, une production équivalente à celle de septembre 2013. La production d'électricité accrue en Ontario et en Alberta a été compensée par une production inférieure en Colombie-Britannique, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador. La demande d'électricité à l'échelle nationale a légèrement reculé de 0,6 % pour se fixer à 40,0 millions de MWh. Cette baisse, jumelée à des niveaux de production stables, a entraîné une hausse de 6,1 % des exportations vers les États-Unis. Les importations en provenance des États-Unis ont augmenté de 9,1 % pour atteindre 0,7 million de MWh, la Colombie-Britannique ayant compensé sa baisse de production.

Graphique 1 Production et consommation d'électricité

millions de mégawattheures



Source(s) : Tableaux CANSIM 127-0002 et 127-0003.

Soutenue par les hausses enregistrées dans la production vapeur-nucléaire et hydroélectrique, la production totale nette en Ontario a atteint 12,5 millions de MWh, en hausse de 5,7 % par rapport à septembre 2013. L'augmentation de la production nucléaire a été attribuable à un nombre inférieur de jours de maintenance en septembre 2014, alors que la production hydroélectrique a profité d'un apport d'eau accru dans les Grands Lacs et de précipitations supérieures à la moyenne dans le bassin de la rivière des Outaouais.

La production nette en Alberta a enregistré une hausse de 2,5 % en septembre, les extrants ayant atteint 5,1 millions de MWh. La remise en service de certaines centrales alimentées au charbon, qui étaient en maintenance en septembre 2013, s'est traduite par une hausse de la production classique d'électricité par la vapeur, qui a crû de 5,4 % d'une année à l'autre pour s'établir à 3,8 millions de MWh.

En Colombie-Britannique, la production d'électricité a diminué de 5,3 % pour se fixer à 4,5 millions de MWh, en raison d'une baisse de la production d'hydroélectricité. Une baisse de la production hydroélectrique explique également le recul global de la production au Québec (-1,6 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (-9,3 %).

Note aux lecteurs

Le présent rapport vise à fournir un indicateur mensuel uniforme de l'offre d'électricité au Canada, un élément clé du calcul du produit intérieur brut mensuel.

La production totale nette d'électricité pour le Canada, les provinces et les territoires combine l'ensemble de l'électricité produite par toutes les sources, y compris l'hydroélectricité, la vapeur, le nucléaire, la combustion interne ainsi que l'énergie éolienne, solaire et marémotrice.

Le total de l'électricité disponible représente la production totale d'électricité, moins les livraisons d'électricité, plus les réceptions.

Toutes les données sur les importations et les exportations sont fournies directement par l'Office national de l'énergie.

Des révisions ont été apportées aux données de septembre 2013 ainsi qu'à celles de juin, de juillet et d'août 2014.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [127-0002](#) et [127-0003](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2151](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Ventes d'électricité dans le secteur résidentiel, troisième trimestre de 2014

Les données sur les ventes d'électricité dans le secteur résidentiel au troisième trimestre sont maintenant offertes sur demande.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5181.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Enquête nationale auprès des diplômés, 2000, 2005 et 2010

Les données tirées de l'Enquête nationale auprès des diplômés pour les promotions de 2000, de 2005 et de 2010 sont maintenant offertes dans CANSIM à l'échelon provincial.

Les tableaux de données portent sur les diplômés du postsecondaire selon le niveau d'études, les activités sur le marché du travail des diplômés, les gains annuels bruts estimatifs des diplômés travaillant à temps plein et l'endettement étudiant de toutes les sources. Les tableaux offrent également un profil des diplômés ayant des dettes liées à un prêt étudiant de source gouvernementale au moment de l'obtention du diplôme.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [477-0062](#) à [477-0071](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5012](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Nouveaux produits et études

Nouveaux produits

Juristat, vol. 34, n° 1

Numéro au catalogue [85-002-X](#) (HTML | PDF)

Nouvelles études

[L'homicide au Canada, 2013](#)

Juristat



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2014. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>